



Indivision propriété achetée sous le régime de la communauté

Par **oceane64**, le **18/06/2009** à **12:09**

Bonjour,
Je suis divorcée depuis mai 2008 par divorce à l'amiable. J'étais mariée sous le régime de la communauté et mon ex mari, par souci de se protéger, m'a fortement influencée, voire menacée, pour qu'une propriété achetée pendant le mariage n'apparaisse pas sur la notification du divorce, me laissant croire qu'il l'a mettait en vente et me donnerait ma part.
Selon ses mots, s'il la vend, il me donnera ce qu'il consent lui, et s'il le veut !!
Je n'ai pas les moyens de payer un avocat, je travaille mais je suis en surendettement et dans une situation financière plus que précaire.
Aujourd'hui, j'aimerais le mettre face à ses responsabilités. Il connaît ma situation et jusqu'à ce jour, n'a rien proposé pour que je puisse retrouver un peu de sérénité.
Nous sommes restés mariés de 1972 à 1997, 3 enfants et après une période de disponibilité pour le suivre à la campagne où il reprenait l'exploitation paternelle, j'ai repris mon emploi (fonctionnaire) pour apporter une aide financière au sein du foyer, et cela de 1985 jusqu'à notre séparation en 1997.
J'effectuais 100km par jour pour me rendre sur mon lieu de travail.
Aujourd'hui, je suis à bout, moralement et financièrement et je me sens plus que méprisée.
Merci pour vos conseils